



DUBOIS 200

HMIS		NFPA	Equipelement de protection individuelle	
Santé	3	3	 	
Risque d'incendie	0	0		
Réactivité	0	0		

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2005-09-26

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: DUBOIS 200

MSDS #: 01390_HX

Code du produit: 4551205, 01390010, 01390104, 01390133, 01390159, 01390330, 01390470, 01390489, 01390502, 01390620, 01390696, 01390700

Utilisation recommandée: Inhibiteur de corrosion.

Producteur, importateur, fournisseur:
JohnsonDiversey, Inc.
3630 E. Kemper Rd.
Cincinnati, OH 45241
Phone: 1-800-438-2647

Canadian Headquarters
JohnsonDiversey - Canada, Inc.
2401 Bristol Circle
Oakville, Ontario L6H 6P1
Phone: 1-800-668-3131

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

DANGER. CORROSIF. PROVOQUE DES BRÛLURES DES YEUX . PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DE LA PEAU . NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ.

Principales voies entree: Contact avec la peau. Contact avec les yeux. Inhalation.

Contact avec la peau: Irrite modérément la peau.

Contact avec les yeux: Corrosif . Provoque des dommages irréversibles aux yeux, y compris la cécité.

Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.

Ingestion: Corrosif. Provoque des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Borate de monoéthanolamine	10377-81-8	10 - 20%	1580 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible
Monoéthanolamine	141-43-5	1 - 5%	1720 mg/kg (rat)	1 mL/kg (rabbit)	Non disponible

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes . Consulter un médecin immédiatement .

Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau . Si l'irritation persiste, consulter un médecin .

Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais . Consulter un médecin immédiatement .

Ingestion: Ne pas faire vomir. Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait . Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement .

Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation .

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

Dangers spécifiques: Non applicable

Risques inhabituels: Aucun à notre connaissance

Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthodes spéciale n'est requise

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles:	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.
Méthodes de nettoyage:	Méthodes de nettoyage - déversement important. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Stockage:

Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéropartées à un niveau acc.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux:	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.
Protection des mains:	Gants résistants aux produits chimiques. Comprend gants en néoprène.
Protection de la peau et du corps:	En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.
Protection respiratoire:	Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composants	N° CAS	ACGIH	OSHA	Mexico
Borate de monoéthanolamine	10377-81-8	6 mg/m ³ (STEL) 2 mg/m ³ (TWA)		
Monoéthanolamine	141-43-5	6 ppm (STEL) 3 ppm (TWA)	6 mg/m ³ 3 ppm	15 mg/m ³ (STEL) 8 mg/m ³ (TWA)

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Liquide	Aspect:	solution aqueuse
Couleur:	Clair Vert	Point/intervalle d'ébullition:	195 (°F) 90.6 (°C)
Odeur:	Pas d'information disponible	Point/intervalle de fusion:	Indéterminé
Densité:	1.047	pH:	10.5
Dilution pH:	9 (1%)	Densité:	Pas d'information disponible
Masse volumique apparente:	Pas d'information disponible	Température de décomposition:	indéterminé
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible	Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible	Solubilité:	Soluble
Solubilité dans d'autres solvants:	Pas d'information disponible	Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):	4.95%
Viscosité:	Pas d'information disponible	Point d'éclair:	>200 (°F) >93.3 (°C)
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:	Le produit est stable
polymérisation:	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas
Produits de décomposition dangereux:	Aucun raisonnablement prévisible
Matières à éviter:	acides. Ne pas mélanger avec des produits chlorés.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	corrosive Oral(e) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg
Information sur les composants:	Voir la Section 3
Toxicité chronique:	Inconnu

Effets spécifiques

effets cancérogènes:	Aucun connu
effets mutagènes:	Aucun connu
Toxicité reproductrice:	Des études sur la toxicité orale chez différentes espèces d'animaux, à des doses élevées, suggèrent que les borates causent des effets reproducteurs et développementaux. Une étude menée (par le biais d'un questionnaire émis par US Borax en 1993) sur l'exposition professionnelle des humains à la poussière de borate n'a démontré aucun effet fâcheux observable pour la reproduction.
Effets sur l'organe-cible:	Aucun connu

Composants Dangereux**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Information environnementales En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Déchets de résidus / produits non utilisés:**

Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S'il vous plaît, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationaux**

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDSL), Europe (EINECS/ELINCS/NLP), Chine (IECSC).

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-
Borate de monoéthanolamine	10377-81-8	-	-	-	-	-	-
Monoéthanolamine	141-43-5	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed
Polyalkylène glycol	TS*	-	-	-	-	-	-
Alcool contenant amine	TS*	-	-	-	-	-	-

CERCLA / SARA

Aucune

CAA HAP/CAA ODS/CWA Priority Pollutants: None

SARA 311/312 Hazard Categories

Immédiat	Y
Différée	Y
Incendie:	N
Réactivité	N
Décompression soudaine	N

Canada

WHMIS: D2B Matières toxiques.

**16. AUTRES INFORMATIONS**

Cause de la révision: Non applicable
Préparé par: NAPRAC
Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.